



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin à Yamaska, le mardi 5 octobre 2021 à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DM-2021-12 : Étude d'une demande pour un projet de construction sur le lot 5 078 590.

L'objet de cette demande est le suivant :

- Permettre la construction du bâtiment principal avec une hauteur plus haut que la norme au règlement de zonage, dérogeant de l'article 3.5.3 du règlement de zonage RY-79-2015.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en s'adressant par courriel ou par écrit au Conseil municipal, avant 16h00 le 5 octobre 2021.

Donné à Yamaska, ce 21^e jour du mois septembre 2021.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière